

Procès-verbal
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES extraordinaire et ordinaire
19 septembre 2022
SVE – 1 rue du Lary – 17210 Saint-Palais-de-Négrignac

Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune : "Gentiana Lutea"

Siège social : Château de Montlosier, 63970 Aydat

Siège administratif : 271 Impasse Gustave Fenoul, 04100 Manosque

Tel : 06 05 28 12 00 ou 04 92 72 47 62

Lieu : Société des Vins et des Eaux-de-vie – 1 rue du Lary – 17210 Saint-Palais-de-Négrignac

Président de séance : Denis CHAUD - **Secrétaire de séance :** Ines CHAUD-ULLRICH

33 personnes présentes dont 21 adhérents :

Amélie BRUGERON

Denis CHAUD (SICARAPPAM / en nom propre)

Ines CHAUD-ULLRICH (productrice)

Christian COELHO (VetAgro Sup Clermont Ferrand)

Emmanuel CORREIA (mairie d'Anzat-le-Luguet – 63420)

Sandrine CORREIA

Martine DECLOUX (Lexva Analytique)

Mélanie DEFASSIAUX (SVE)

Pauline DE ROMANET

Patrick DESCHAMPS (Pernod-Ricard France)

Cécile DUCOULOMBIER (Plantes et Santé Gévaudan Lozère)

Olivier FICHOT (Archibald Distillations)

Gilles FIGUEREDO (Lexva Analytique)

Martine FIGURED (Lexva Analytique)

Stéphanie FLAHAUT (CPPARM/Gentiana Lutea)

Loïc GENTET (gentianaire)

Luc JALENQUES (gentianaire)

Charles JOLLES (CEEG)

Dominique LAMBERT (mairie de Picherande – 63113)

Louise METOYER (SVE)

Gladys MICHAUT (Archibald Distillations)

Walter MAGNE (gentianaire)

Drissi MARBOUH (Cantal Gentiane)

Marie-Laure PAGES

Christian PERRIER (retraité de VetAgro Sup Clermont Ferrand)

Marie-Josée PERRIER

David REBEAUX (SAS Oriane / SARL Orianagri)

Dominique ROUSSELET (distillateur)

Florence ROUSSELET

Estelle SAUVAGE (Archibald Distillations)

Sylvie THOMEL (Plantes et Santé Gévaudan Lozère)

Ingrid TROMEUR (Natur'Altitude)

Jean-Jacques VERMEERSCH (distillerie Louis Couderc)

29 personnes excusées, dont 19 adhérents avec 9 procurations valides :

Aurélien ANTONIOLI (CPPARM)

Virginie BARTHOLIN (PRF)

Nicolas BERNARD (ANCT)

Dominique BONNY (dist. du Risoux)

Johan BOUGES (éleveur)

Laurent BOUSCARAT (COPTASA)

Camille BUISSIÈRE (agronome)

André-Paul CARNAT (retraité de la faculté pharm Clermont-Ferrand)

Serge CHABAUD (ex. Artense Gentiane)

Olivier COYNE (en nom propre)

Christine DE BENEDICTE

Hughes DE MISCAULT (Paul Devoille)

Thierry DELARBRE (gentianaire)

Valentine DELPONT (éd. de l'Aulne)

Laurent DEPIEDS (CPPARM)

Didier FONTANEL (phytochimiste)

Raphaële GARRETA (CBNPMP)

Bruno GUTIEREZ (Herb'Expert SARL)

Centa KIRSCH (productrice de plants)

Emmanuelle LAVET (La Jeannette)

Hervé NEUVILLE (SAA)

Gérard ONIC (Alp'Herbo)

Laurent ROBERT (DRAAF)

Antoine ROUX (gentianaire)

Victoria VAGANAY (Greentech)

Benoît VALET (gentianaire)

Lucie SCHURR (chercheuse)

Nabil SOUALAH (Plantes Sauvages)

Eric PINONCELY (Avèze)

ORDRE DU JOUR :

Assemblée générale extraordinaire :

Actualisation des statuts de l'association :

- Adresse du siège administratif de l'association
- Permettre et préciser les conditions de défraiement des membres de l'association

Assemblée générale ordinaire :

1. Ouverture de la réunion par le Président
2. Approbation du procès verbal de l'AG du 17 septembre 2021
3. Rapport d'activité de l'exercice 2021 et focus sur les principales actions en cours
4. Rapport financier de l'exercice 2021 et prévisionnel 2022
5. Approbation du rapport d'activité et du rapport financier, quitus aux administrateurs
6. Renouvellement du conseil d'administration

Les participants arrivés la veille sur Bordeaux ont pu suivre Olivier FICHOT dans une visite guidée de l'écosystème de Darwin qui accueille le siège de Archibald Distillations, un site créatif alternatif qui regroupe plus de 200 entreprises et associations autour de valeurs écoresponsables.

Ce 19 septembre, les membres de Gentiana Lutea sont accueillis autour d'un café et de viennoiseries bio et artisanales, par Olivier FICHOT et Estelle SAUVAGE accompagnés des équipes de Archibald Distillations et de la Société des Vins et des Eaux-de-vie.

Le **quorum** est atteint avec 21 membres présents et 9 représentés, sur 47 adhérents.

Assemblée générale extraordinaire :

----- Ouverture de la réunion à 10h00

Suite à l'adressage réalisé par les communes, les coordonnées du CPPARM qui accueille le siège administratif de l'association évoluent :

Article 3 : Sièges social

Proposition : « Le siège social de l'association est établi à « Château de Montlosier – 63970 Aydat ».

Le siège administratif de l'association est établi à « 271 impasse Gustave Fenoul – 04100 Manosque »

Article 11 : Indemnités

Proposition : « Au vu des frais parfois conséquents qui peuvent être engagés par les bénévoles dans le cadre de leurs missions, l'association prévoit la possibilité de rembourser les indemnités kilométriques, les frais de parkings, de péages, les nuitées et les repas....

C'est le conseil d'administration qui décide en amont de la réalisation de la mission, du caractère remboursable des frais engagés.

Les modalités et conditions de remboursement sont précisées sur le règlement intérieur de l'association.

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale détaille, par bénéficiaire, les remboursements desdits frais »

L'ensemble des propositions de modifications est approuvé à l'unanimité.

Assemblée générale ordinaire :

----- Ouverture de la réunion à 10h15

1. Ouverture de la réunion par le Président :

Présentation du rapport moral (cf. p 3 du livret) :

Dans un contexte général difficile, l'année 2021 restera marquée par la naissance de la marque collective « Gentiane, filière développement durable » qui constitue une étape importante vers une meilleure gestion de la ressource et l'amélioration des pratiques socio-économiques. Cette démarche volontaire ouverte à tous les maillons de la filière participe à la consolidation d'un réseau d'acteurs vertueux, qui gagnera en efficacité avec l'implication de tous. Cette démarche de production durable est encore en phase de progression et s'accompagne entre autres de travaux sur les coûts de production, sur la sensibilisation des acteurs de l'amont et sur les points de contrôles des chantiers d'arrachage. Notre partenariat de travail avec VetAgro Sup Clermont-ferrand se poursuit autour de l'analyse de la typicité de la gentiane.

2. Adoption du procès verbal de l'AG du 17 septembre 2021 :

Adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité de l'exercice 2021, et focus sur les principales actions en cours :

Vue la date tardive de cette AG et afin de ne pas créer trop de décalage par rapport aux actions présentées, les administrateurs ont souhaité mettre l'accent sur les actions en cours de réalisation. Ainsi, seuls les temps forts du rapport d'activité 2021 sont évoqués. Le rapport détaillé est à retrouver pp 9-27 du livret distribué en début de réunion (et en annexe du présent procès-verbal).

- **Fonctionnement :**

Il est rappelé que l'AG est l'occasion de réunir le comité de suivi de la « Mission pour la gestion durable de la ressource Gentiane dans le Massif central », projet porté par le CPPARM depuis 2010 et soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les professionnels de la filière. Ce projet est à l'origine de la création de l'association interprofessionnelle de la Gentiane jaune en 2014. Il permet également d'animer la structure et d'avancer sur les différentes thématiques, en lien avec les professionnels. Il est également noté que depuis 2021, VetAgro Sup Clermont-Ferrand est partenaire du projet sur la partie analyse de racine.

Après une brève présentation de l'association, Stéphanie FLAHAUT précise que celle-ci compte 47 adhérents en 2021, une augmentation du nombre d'adhérents en grande partie motivée par la nouvelle marque « Gentiane Durable » et qui se stabilise sur 2022.

L'association dispose depuis mars 2020 d'une commission de contrôle en charge de l'étude des rapports d'audits de la marque et de l'attribution du droit d'usage de celle-ci. Ce nouvel organe est composé de quatre membres élus pour 2 ans par le CA du 01/12/2021 : Ines CHAUD-ULLRICH, Christian PERRIER, David REBEAUX et Gilles FIGUEREDO. Stéphanie FLAHAUT en est membre consultatif.

- **Communication / événements 2022**

Parutions : le n°37 du « Gentiane Actualités » édité par Charles JOLLÈS et qui rassemble le Cercle Européen d'Études des Gentianacées et l'association Gentiana Lutea, vient de paraître. Il est distribué ce jour.

L'ouvrage de Charles JOLLÈS, Valentine DELPONT et Jacques RAYMOND « Suze, aux racines de l'inimitable » est à paraître en octobre 2022. En soutien à la gestion durable de la ressource, les membres de l'association ont pu bénéficier d'une réduction sur l'achat du livre. Il est prévu qu'une partie des bénéfices soit reversée à l'association.

Événements : belle édition de la fête de la gentiane de Picherande et mobilisation de l'association sous le barnum de l'exposition « La Gentiane et sa filière ». L'actualisation des panneaux est prévue pour 2023. Trois vidéos respectivement réalisées par Archibald Distillations, Pernod Ricard France et Greentech, qui présentent la démarche de production durable de ces entreprises sont également diffusées. Valentine DELPONT anime plusieurs conférences sur la gentiane.

Dans le cadre d'un travail de sensibilisation des propriétaires / gestionnaires fonciers / éleveurs, l'association s'est rapprochée du SIDAM, du réseau Natura 2000 et de Auvergne Estives. Elle a entre autres participé aux Journées Nationales des Acteurs du Pastoralisme et prévoit une présence au Sommet de l'Élevage et au congrès de l'ANEM.

Plaquette : l'association vient d'éditer (septembre 2022) une plaquette de présentation (plante, filière, association, marque), celle-ci est distribuée ce jour pour la première fois. Elle sera également mise en ligne sur <https://www.cpparm.org/la-gentiane/> et envoyée au format numérique à tous les adhérents de l'association.

En projet : nouveau roll-up, site internet avec espace de travail en ligne, réflexion sur la signalisation sur les chantiers (panneaux ? Sacs floqués ?), réflexion sur des QR codes sur les chemins de randonnée, ...

- **Suivi de gentiane sur les estives :**

Les relevés 2022 ont été réalisés avec Lucie SCHURR, jeune chercheuse indépendante à qui le CPPARM a confié l'analyse statistique des données recueillies depuis 10 ans.

La question est posée de savoir pourquoi cette étude n'est pas pilotée par VetAgro Sup. Stéphanie FLAHAUT précise que le CPPARM a fait le choix de travailler avec Lucie SCHURR, car elle offrait une réelle opportunité d'analyse statistique solide et concertée des données de terrain, une analyse plus approfondie que les travaux antérieurs qui n'ont jamais entièrement abouti. Il n'est pas exclu que dans le cadre de sa mission Lucie soit amenée à se rapprocher d'autres équipes de recherche si cela s'avérait utile à l'avancée des travaux. Enfin, si les résultats sont satisfaisants, cette étude pourra faire l'objet d'une publication scientifique, ce qui permettra de protéger les données et de créer une antériorité.

- **Essais de « semis griffés » 2021-2023 :**

A l'issue des périodes de confinement on observe en 2021 une nouvelle dynamique du groupe « Culture ». Ines CHAUD-ULLRICH, référente sur cette thématique, présente un projet d'expérimentation en deux temps :

La première phase est un temps de calage avec des semis sur 4 sites de 4000 m², semés à l'automne 2021 (graines non traitées) et au printemps 2022 (levée de dormance à l'acide gibbérellique). L'objet est de consolider le protocole pour une seconde série d'essais à prévoir fin 2022 et au printemps 2023. C'est dans ce but que l'association a également confié à 4 étudiants de VetAgro Sup et de l'Université d'Auvergne une étude sur un protocole expérimental consolidé ainsi que des analyses de sols (« Projet Ingénieur » réalisé en janvier-février 2022).

- **La marque collective « Gentiane – Filière développement durable » :**

La marque (logo + Règlement d'usage) a été déposée à l'INPI le 29/07/2021. L'enregistrement rétroactif à la date de dépôt a été confirmé le 19/11/2021, date depuis laquelle l'utilisation du logo est possible pour les bénéficiaires de la marque. Stéphanie FLAHAUT est en charge de la gestion de la marque et de la réalisation des audits de contrôle.

En 2022, 17 opérateurs ont demandé le droit d'usage de la marque (cf. liste des bénéficiaires du droit d'usage sur : <https://www.cpparm.org/la-gentiane/>). La commission de contrôle s'est réunie à deux reprises. Les premiers audits de chantiers se mettent en place. L'outil continue à évoluer via plusieurs travaux et pistes de réflexions : coûts de production, identification des différents types de fraudes, sensibilisation des acteurs de l'amont, liens avec le réglementaire, bonnes pratiques et transparence sur les chantiers, viabilité économique et aspect transmissible de la marque.

- **Travaux d'analyse sur l'authentification de la racine gentiane 2021-2022 :**

Christian COELHO présente les travaux menés à VetAgro Sup : identification des terroirs de gentiane regroupant des caractéristiques communes, analyse des composés des racines (volatils ou non), identification de marqueurs et d'indicateurs de qualité, construction d'une base de données de la diversité chimique et valorisation des résultats (communications écrites et orales). Il évoque son dernier article « Infrared spectroscopy combined to multivariate analysis and machine learning : a powerful tool to simultaneously assess geographical origin, growing conditions and bitter content in *Gentiana lutea* roots » publié dans *Industrial Crops & Products* en juillet 2022.

Christian poursuit avec les pistes d'actions ciblées pour la prochaine convention : poursuite des analyses en lien avec les besoins de la filière et de la production durable (analyse des différentes parties de la plante, valorisation des sous-produits, ...), étude de l'impact de la présence de gentiane sauvage dans les pâtures, sur la typicité des produits laitiers / fromagers, et enfin communication pour informer / fédérer et impliquer d'avantage d'acteurs socio-économiques. Il est noté qu'il serait intéressant de poursuivre le travail d'authentification en fonction du terroir.

- **Échanges et retours sur la saison de production 2022 :**

Difficultés maintenant récurrentes à trouver des sites à exploiter ; sécheresse + canicule : accès limité aux parcelles, conditions de travail difficiles ; main-d'œuvre : beaucoup de saisonniers étrangers dont les conditions d'introduction dans le pays ne sont pas toujours claires (enquête de gendarmerie avril 2022) ; escalade des prix d'achat de la gentiane sur pied : la porte ouverte aux dérives.

Après ce tableau général, Stéphanie FLAHAUT invite l'assemblée à prendre la parole. Les thématiques qui ressortent sont les suivantes :

- le manque d'information des propriétaires / gestionnaires fonciers / éleveurs (prix ? Connaissance de la gentiane ? ...)
- le besoin de travailler avec le monde agricole (à nouveau un questionnaire sur l'inscription de préconisations liées à la gentiane dans les MAEC : voir avec les syndicats)
- la pression sur la ressource qui reste soutenue (de nouveaux arracheurs identifiés cette année, plus de sollicitations des propriétaires que d'habitude)
- les problèmes liés à la sécheresse (accès aux parcelles limité)
- la hausse des prix à tous les niveaux et le fait que l'on atteint un niveau que certains clients ne suivent plus
- le besoin de travailler sur les aspects sociaux de la filière (main-d'œuvre et rémunération du travail)

- **Financements :**

Financement public : l'ensemble des travaux est réalisé dans le cadre de la « Mission pour la gestion durable de la ressource gentiane dans le Massif central » (cf. chap. 3 – p 2 « Fonctionnement »).

La convention actuelle prend fin au 31/12/2022. Stéphanie FLAHAUT précise que le dossier de demande de subventions 2023-2025 (3 ans) sera déposé mi-octobre. Une vidéo de présentation de la « Mission Gentiane » devra être jointe au dossier. Les grands axes de travail restent inchangés : 1/ Suivi de l'évolution des sites de gentiane en milieu sauvage et en culture, 2/ Structuration de la filière autour de la gestion durable de la ressource et de la valorisation du produit gentiane, 3/ Formation et communication.

Autofinancement : VetAgro Sup, dont le dossier « Mission Gentiane » est distinct de celui du CPPARM, trouve l'autofinancement du projet par le biais des travaux de l'unité de recherche à laquelle appartient Christian COELHO. Le CPPARM bénéficie de son côté d'un appui de la filière, soit grâce à des contributions directes, soit via l'association Gentiana Lutea. On notera entre autres : un contrat d'Aide au Partage des Avantages en projet avec la société Greentech ; une candidature à l'appel à projet de la fondation Crédit Agricole, déposée en juillet 2022 ; ainsi qu'une contribution de Pernod-Ricard France, qui vient soutenir le travail de la « Mission Gentiane », par le biais du financement du temps de travail de Lucie SCHURR et de Ines CHAUD-ULLRICH (2022-2023).

4. Rapport financier de l'exercice 2021 et prévisionnel :

Le **résultat net comptable** s'élève à + 5 315 € avec 8 981,84 € de recettes (cotisations + dons à l'association + droits d'usage de la marque +...), et 3 666,84 € de charges (assurance + banque + frais de réception + participation « Mission Gentiane »). Au 31/12/2021 le **bilan s'équilibre à 14 537,45 €**.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'inscription du résultat 2021 sur la ligne « report à nouveau » du bilan 2022.

Au prévisionnel 2022 : dans un mouvement de vases communicants, les contributions directement versées au CPPARM depuis le début d'année permettent de faire baisser le besoin d'autofinancement de la « Mission Gentiane » qui ne s'élève plus aujourd'hui qu'à **4 600 €**. Grâce aux dons reçus et au fonctionnement de la marque, l'association est en mesure d'honorer cette somme. Attention cependant, la situation reste fragile car il a été décidé qu'à terme, la comptabilité de la marque sera gérée de façon indépendante.

5. Vote :

Rapport d'activité et rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité.

6. Renouvellement des mandats :

Il est rappelé que les administrateurs sont des personnes physiques, élues de façon nominative.

Les administrateurs sortants sont : Ines CHAUD-ULLRICH, collège 2 ; Drissi MARBOUH (Cantal Gentiane), collège 2 ; Denis CHAUD (SICARAPPAM), collège 3 ; Jean-Jacques VERMEERSCH (distillerie Louis Couderc), collège 4 ; Dominique ROUSSELET (dist. Marcel Michel & dist. Émile Pernot), collège 4 ; Olivier FICHOT (Archibald Distillations), collège 4 ; Gilles FIGUEREDO (laboratoire Lexva Analytic), collège 5. Tous se représentent.

Luc Jalenques (gentianaire), collège 2 et Walter Magne (gentianaire), collège 2, sont également candidats. Tous les candidats sont élus à l'unanimité. Gilles FIGUEREDO et Dominique ROUSSELET occupent des sièges d'administrateurs stagiaires (ils sont élus pour 1 an et ont un rôle consultatif).

Il est par ailleurs acté que Dominique LAMBERT termine le mandat de Frédéric ECHAVIDRE au titre de la mairie de Picherande ; que au vu de l'évolution de son activité, Drissi MARBOUH passe dans le Collège 3 ; que Olivier COYNE termine son mandat d'administrateur au titre de Herb'Expert SARL ; que Dominique ROUSSELET demeure dans le collège 4 mais en nom propre.

Composition du nouveau Conseil d'administration (personnes élues ce jour en caractères gras) :

Collège 1 : Propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers	Collège 2 : Arracheurs et cultivateurs de gentiane	Collège 3 : Exploitants en gentiane, collecteurs et négociants	Collège 4 : Transformateurs	Collège 5 : Membres associés
ADMINISTRATEURS TITULAIRES				
Mairie d'Anzat le Luguet, Emmanuel CORREIA	Ines CHAUD-ULLRICH	SICARAPPAM, Denis CHAUD	Distillerie Louis Couderc, Jean-Jacques VERMEERSCH	CEEG, Charles JOLLES
Mairie de Picherande, Dominique LAMBERT	Benoît VALET	SARL Herb'Expert, Olivier COYNE	Archibald Distillations, Olivier FICHOT	Camille BUISSIÈRE
Johan BOUGES	Luc JALENQUES	SAS Oriane, David REBEAUX	Société Pernod-Ricard, Patrick DESCHAMPS	André-Paul CARNAT
	Walter MAGNE	Cantal Gentiane Drissi MARBOUH	Société Avèze, Eric PINONCELY	Christian PERRIER
ADMINISTRATEURS STAGIAIRES				
			Dominique ROUSSELET	Lexva Analytique, Gilles FIGUEREDO

La nouvelle équipe se compose de **19 administrateurs titulaires** sur les 20 sièges prévus dans les statuts, et de **2 administrateurs stagiaires**. quelques sièges restent vacants dans les trois premiers collèges.

----- Clôture de l'AG à 13h45

À l'occasion d'une brève réunion, le CA renouvelle à l'unanimité le bureau de l'association : **Denis CHAUD** Président – **Jean-Jacques VERMEERSCH** Vice-Président - **Ines CHAUD-ULLRICH** Secrétaire – **Johan BOUGES** Secrétaire Adjoint – **Patrick DESCHAMPS** Trésorier.

A l'issue de la réunion, les participants se retrouvent autour d'un apéritif participatif qui met à l'honneur les spécialités d'Archibald Distillations, premiers produits à afficher la marque « Gentiane durable ». Olivier et Estelle proposent ensuite un repas fait maison et issu de produits du terroir. Ce moment qui ravit tout le monde est partagé en toute convivialité dans les locaux de SVE, dont la visite est organisée dans l'après-midi.

Un grand merci à Olivier, Estelle, Gladys, Mélanie, Louise et Maxime pour leur accueil chaleureux.

A, le

Signature du président de séance :
Denis CHAUD

Signature de la secrétaire de séance :
Ines CHAUD-ULLRICH

PJ : livret de réunion AG 2022 (rapport moral du président + projet de PV AG 17/09/2021 + rapport d'activité 2021)